



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES
AO/PT/DI/23-22

1 - DÉNOMINATION ET ADRESSE DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Pouvoir adjudicateur : COMMUNE DE SAINTE-ANNE
Hôtel de Ville - Place Schœlcher
97180 Sainte-Anne
Tél. 0590 85 59 94 / Fax : 0590 85 48 94
Email : commande.publique@ville-sainteanne.fr

Représentant du pouvoir adjudicateur : Le Maire, Monsieur Christian BAPTISTE

2 - OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation concerne la fourniture de divers produits de peinture pour les différents services dans le cadre de l'entretien des ravalements des bâtiments et des marquages au sol des routes, des terrains sportifs de la commune de Sainte Anne.

3 – PROCEDURE DE PASSATION

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offre ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

4 – CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ

4-1 Technique d'achat

La présente consultation concerne un marché public de fournitures passé selon la technique d'achat de l'accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum fixé en valeur, en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Les variantes ne sont pas autorisées.

4-2 Décomposition

Les prestations sont décomposées en 3 lots :

- Lot n° 1 : Peintures routières.
- Lot n° 2 : Peintures pour bâtiments.
- Lot n° 3 : Peintures pour terrains engazonnés.

4-3 Mode de dévolution des lots

Chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre.

Chaque accord-cadre sera attribué à un maximum de 3 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

4-4 Prix et règlement du marché

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le(s) bordereau(x) des prix et dans le(s) catalogue(s) du fournisseur au(x)quel(s) sera appliqué un rabais.

4-5 Durée et délai d'exécution du marché

L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois reconductible tacitement 3 fois sans pouvoir excéder 48 mois.

Le délai de livraison est proposé par le candidat dans l'acte d'engagement et sera fixé pour chaque bon de commande.

5- RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est publié sur le profil acheteur de la ville.
Il peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.achatpublic.com

6- PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

La liste des documents à produire est mentionnée à l'article 5.1 du règlement de consultation.

Les conditions d'envoi ou de remise des plis sont précisées à l'article 6 du règlement de consultation.

7- ADRESSE OÙ LES OFFRES DOIVENT ETRE REMISES

La procédure est entièrement dématérialisée. Les plis électroniques devront être déposés sur le profil acheteur de la ville : www.achatpublic.com

8- DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres devront parvenir à la Mairie de Sainte-Anne au plus tard avant le :
Vendredi 9 septembre 2022 à 12 heures (heure Guadeloupe).

9 - CRITÈRES DE SÉLECTION DES OFFRES

Le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants :

Valeur technique (*Qualité des produits appréciée à partir des fiches techniques*) : **50 %**

Prix des prestations (*sur la base du DQE*) : **40 %**

Rabais proposé sur catalogue : **20 %**

10- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les candidats peuvent poser des questions écrites sur les documents du cahier des charges via la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com.

11- RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Guadeloupe
6 rue Victor Hugues
97 100 BASSE-TERRE
Téléphone : 05.90.81.45.38
Télécopie : 05.90.81.96.70
Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

12- DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION

Le lundi 18 juillet 2022.